

>>> Juin 2016

A la Une

Des actions de « santé solidaire » au ministère de l'Intérieur

Deux actions de santé solidaires sont proposées par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel /DRH, dans le cadre de sa participation à la Semaine européenne du développement durable (SEDD) en partenariat avec la Mission développement durable (MDD/DEPAFI), en administration centrale, au profit de l'Institut Curie et de La Ligue contre le cancer.

Pédalez pour la santé solidaire avec l'opération « Une Jonquille pour Curie » !

Le « Jonquillomètre » est un dispositif de vélos connectés à une borne d'animation et un compteur kilométrique. Pour chaque kilomètre parcouru sur les trois vélos installés du 30 mai au 3 juin, dans l'Atrium du site Lumière, nos partenaires GMF, MGP et Intériale, reverseront 1€ à l'Institut Curie.

Nous espérons que de nombreux volontaires viendront pédaler pour l'Institut Curie afin de récolter des fonds pour la recherche.

Pour préserver l'environnement et aider La Ligue contre le cancer, redonnez vie à vos portables usagés !

L'opération : solidarité - économie - écologie

Le ministère organise sur plusieurs sites d'administration centrale (Beauvau, Lumière, Garance, Oudinot), une collecte de téléphones portables au profit de la Ligue contre le cancer.

En plus d'être solidaire, cette action est également écologique puisqu'elle permet d'éviter le gaspillage et de protéger l'environnement grâce au recyclage.

Quels types de portables seront collectés ? Tout type de téléphone portable, avec sa batterie, sans distinction de marque, quel que soit son état (écran brisé, portable non fonctionnel, etc.) peut être déposé dans l'urne. Néanmoins, plus le téléphone est récent

et en bon état, plus sa valeur de rachat augmentera. Les données contenues dans les téléphones mobiles sont systématiquement effacées afin d'en garantir la stricte confidentialité.

Les téléphones portables sont récupérés par la société Cyclaphone qui les valorise et reverse à la Ligue contre le cancer le montant de la collecte.

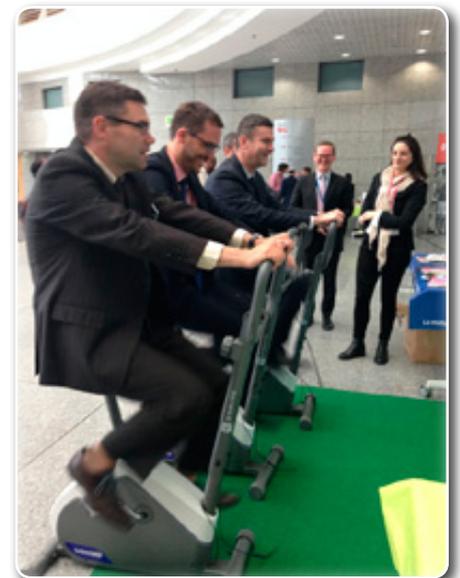
Chaque téléphone collecté correspond à un don de 20 cts à 1,40 € à la Ligue contre le cancer.

En administration centrale, notre partenaire est le Comité de Paris de la Ligue Contre le Cancer.

Pour organiser cette opération localement, contacter le comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

>>> Pour en savoir plus

Liste des comités départementaux : <https://www.ligue-cancer.net>



On a tous un rôle à jouer contre le cancer !

La Ligue contre le cancer lutte activement sur tous les fronts de la maladie :

- en finançant la recherche ;
- en accompagnant les malades et leurs proches ;
- en mobilisant la société et les pouvoirs publics ;
- et en développant des actions de prévention, d'éducation à la santé et de promotion du dépistage.

Dans le cadre de cette dernière mission, la Ligue met régulièrement en place des actions dans les entreprises et collectivités pour sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques en matière de santé et pour informer sur les thèmes liés au cancer. Les interventions peuvent se faire sous forme de conférences ou de stands : information sur les cancers et promotion du dépistage (à l'occasion par exemple de mars bleu ou octobre rose), prévention sur les thèmes du soleil, de l'arrêt du tabac ou de l'alimentation. La Ligue propose également, à Paris, un service de coaching d'aide au retour à l'emploi pour accompagner les salariés qui ont eu un cancer. Par ailleurs, la Ligue est en train de développer des outils et une méthodologie pour intervenir en entreprise sur l'accompagnement des managers de personnes qui retournent en entreprise après un cancer.

Si vous souhaitez organiser un événement avec la Ligue contre le cancer, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Comité départemental. Plus d'informations sur www.ligue-cancer.net



Nouveau : le Comité de Paris reprend vos smartphones !

Vous avez des smartphones de collaborateurs dont vous ne vous servez plus ?

La Ligue de Paris, en partenariat avec l'entreprise Save, récupère vos flottes d'entreprise et les revalorise pour le compte de la Ligue. Les fonds récoltés servent à financer un séjour de vacances pour des enfants atteints de cancer.

Ayez le réflexe, solidaire et écologique !

>>> Pour en savoir plus

Contact : 01 45 00 00 17

Courriel : cd75@ligue-cancer.net

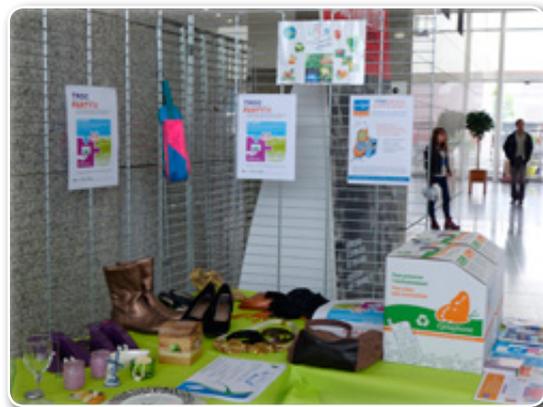
Actualité du ministère

Le ministère se met au vert, du 30 mai au 3 juin 2016

Le ministère de l'Intérieur propose, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, un programme d'animations variées du lundi 30 mai au vendredi 3 juin, sur plusieurs sites parisiens (Beauvau, Lumière, Garance).

- Troc Party !
- Jouez aux cartes et agissez contre le réchauffement climatique.
- Profitez d'une balade à vélo gratuite et testez les avantages du vélo électrique.
- Révolutionnez vos pratiques d'achat pour une économie solidaire et respectueuse de l'environnement.
- Découvrez le fonctionnement d'une entreprise adaptée.
- Participez au déjeuner-débat sur les enjeux de l'éco responsabilité.

Consultez le programme et le calendrier détaillé sur le site de la MDD.



Signez la charte du développement durable 2016-2020

Le ministère s'engage à faire évoluer ses pratiques, dans le cadre de la stratégie ministérielle de transition écologique vers un développement durable. Au regard des engagements du ministère, la charte valorise une mobilisation individuelle en faveur de bonnes pratiques à la portée de tous.

Contactez la mission développement durable si vous souhaitez en savoir plus sur les enjeux ou si vous avez des questions sur le dispositif.

Le ministère compte sur votre engagement, condition nécessaire à la réussite de cette démarche !

Écrivez « Je m'engage ! » à mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

>>> Pour en savoir plus

Site Intranet du développement durable : <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

Site Intranet du ministère de l'Intérieur : <http://intranet.mi/>



Du côté des préfectures

Journée de rencontre avec les correspondants de l'action sociale en Seine-Maritime

Le Service départemental de l'action sociale de Seine-Maritime a organisé une rencontre des 30 correspondants de l'action sociale, le jeudi 19 mai 2016 à la préfecture de la Seine-Maritime en présence de Maité Gouvenet, vice-présidente de la commission locale d'action sociale (CLAS 76).

Cette journée a permis aux nouveaux correspondants d'échanger avec les plus anciens ainsi qu'avec les personnels du SDASMI.

Il a été évoqué :

- L'organisation de l'action sociale en faveur des agents du ministère de l'Intérieur.
- Le rôle de chaque correspondant ainsi que les moyens mis à sa disposition pour exercer cette mission (lettre de mission, matériel, détachement...). Au sein de leurs services respectifs, ils sont connus et reconnus pour leur écoute et disponibilité.
- La synthèse du bilan 2015 des correspondants d'action sociale ;
- Les actions d'initiatives locales menées pour l'année 2016 (aides à la pratique sportive, aide à la pratique culturelle, aide au déménagement, aide à la conduite accompagnée, aide au permis de conduire, aide aux agents en CLM/CLD, sorties collégiales).
- les autres aides : (interministérielles, CESU garde d'enfants.
- les chèques vacances.



Photo de Catherine Cabaup, cheffe SDAS 76 partant à la retraite en août 2016.

Les correspondants apprécient particulièrement ces journées d'informations qui demeurent pour eux un lieu d'échange et de partage.

La vice-présidente de la CLAS ainsi que les correspondants ont souhaité à Catherine Cabaup, cheffe du SDASMI, une retraite sereine et reposante puisqu'elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter d'août 2016.

>>> Pour en savoir plus

Service départemental d'action sociale
Préfecture de Seine-Maritime
7, place de la Madeleine - 76036 Rouen Cedex

Retraite

Retraités du ministère :

l'ActuRetraite n°9 bientôt dans votre boîte à lettres !

Au fil des ans et des parutions d'ActuRetraite, vous avez vu le ministère de l'Intérieur évoluer et se moderniser pour répondre aux attentes des citoyens, pour accompagner les grandes réformes de l'État et s'impliquer pour s'adapter aux contraintes de l'actualité, aussi dramatique soit-elle.

Ce numéro 9 constitue un moyen privilégié pour beaucoup d'entre vous de garder un lien avec votre ministère et d'en découvrir l'actualité riche et variée : le plan préfectures nouvelle génération (PPNG), ou l'engagement de l'administration dans une démarche dynamique de développement durable.

Ce numéro fait aussi le point sur la fiscalité, la donation, la retraite, les aides pour améliorer le logement, l'expatriation... Sujets qui concernent les retraités et qui sont souvent au cœur de leurs préoccupations. Le « Dossier » de ce numéro fait un focus sur les nouveaux objets connectés qui peuvent accompagner les seniors au quotidien et faciliter leur maintien au domicile, pour les plus âgés.

L'encart **Guide Vacances et Loisirs 2016** présente des offres de voyages, de séjours en centre de vacances, de sorties à tarifs privilégiés, proposées à tous les agents du ministère, actifs ou retraités, et à leurs ayants droit.



Les taux des crédits immobiliers au plus bas

La dernière étude de l'observatoire Crédit logement/CSA confirme que les conditions de prêt sont actuellement très favorables à la réalisation des projets immobiliers : baisse des taux et l'allongement possible des durées.

Le taux moyen des crédits immobiliers (hors rachat de prêt) s'établit à 1,81 % au mois d'avril 2016 toutes durées confondues. Selon les durées, les taux moyens sont de 1,61 % pour un prêt d'une durée de 15 ans à 2,20 % pour un prêt d'une durée de 25 ans.

Le taux dont vous pouvez bénéficier pour votre projet dépend de plusieurs facteurs : nature de l'opération, niveau de l'apport, durée de l'emprunt, politique commerciale de la banque...

A noter : avec les nouvelles dispositions entrées en vigueur cette année, il est également plus facile de profiter du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat d'un bien neuf ou ancien avec travaux.

Pensez également au **prêt à taux zéro du ministère de l'Intérieur (PTZMI)** qui est un prêt immobilier complémentaire destiné à financer l'achat de la résidence principale, dans le neuf ou dans l'ancien.

Le PTZMI est réservé aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, titulaires, en activité, primo accédants, ne disposant d'aucun patrimoine immobilier, affectés depuis plus de 3 ans en Île-de-France, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord, Bas-Rhin et Rhône.

Depuis janvier 2015, et exclusivement pour les fonctionnaires affectés en Île-de-France, la zone d'achat du PTZMI a été étendue aux 8 départements limitrophes à la région francilienne : Eure (27), Eure-et-Loir (28), Loiret (45), Yonne (89), Aube (10), Marne (51), Aisne (02) et Oise (60).



>>> Pour en savoir plus

Source : **Les clés de la banque - Prêt à taux zéro**
Site de l'Intranet de l'action sociale : **le PTZ MI**

Vie pratique

Le viager, une rente à manier avec précaution

Vendre en viager permet d'obtenir des revenus sans forcément quitter son logement et avec une fiscalité avantageuse. La vente en viager permet à des propriétaires qui généralement ont atteint un âge avancé d'obtenir un complément de revenus à vie, indexé sur le coût de la vie ou l'évolution des loyers par exemple. A partir de 70 ans, la part imposable de la rente n'est que de 30 %. Ce type de vente intéresse souvent les personnes sans héritiers, mais certains choisissent cette formule pour décharger leur famille des frais d'une maison de retraite, par exemple.

A noter que tous les vendeurs ne trouvent pas acquéreur sur ce marché spécifique.

L'aléa est une composante importante du viager, de quoi s'agit-il ?

Le vendeur et l'acquéreur doivent avoir l'un et l'autre un risque de perte et une chance de gain, sans quoi la vente pourrait être annulée. Le risque n'existe pas, par exemple, si le vendeur se sait atteint d'une maladie incurable et décède peu après la vente.

Comment le prix du bien est-il fixé ?

La valeur du bien doit être estimée par le notaire ou l'agent immobilier en fonction de sa localisation, de son état... et selon qu'il est vendu libre ou occupé. En général, une partie du prix, 30 % par exemple, est versée comptant. C'est ce qu'on appelle le « bouquet ». Quant à la rente, elle est calculée en fonction de l'espérance de vie du vendeur (ou des vendeurs, s'il s'agit d'un couple – on parle alors de viager « sur deux têtes ») et de la rentabilité du bien. Le notaire s'assurera que le contrat protège le vendeur – pour préparer un tel projet de vente, il est d'ailleurs préférable de prendre conseil auprès d'un notaire le plus en amont possible. L'acte de vente peut comporter des clauses protectrices pour anticiper les difficultés, par exemple le défaut de paiement de la rente.

Pour contracter en toute sérénité, il faut s'assurer des capacités de paiement de l'acquéreur (futur « débirentier ») et établir avec lui un lien de confiance.



Le viager peut-il se pratiquer en famille ?

Si tel est votre projet, ce procédé n'est pas exclu, mais il comporte des risques. Le notaire sera à cet égard de bon conseil. Sachez que les services fiscaux examineront de près toute opération pouvant s'apparenter à une donation déguisée, dont le but serait d'échapper au paiement des droits de mutation.

>>> Pour en savoir plus

Site de Légifrance :

> <http://www.notaires.fr/fr/lettre-notaires-france/le-viager-une-vente-a-bien-preparer>

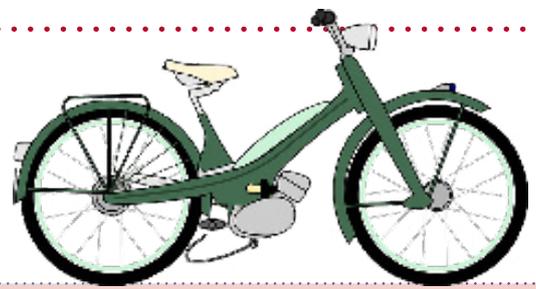
Circuler à vélo : les règles à connaître

Équipements obligatoires, règles de sécurité en cas de circulation en ville ou sur la route, assurance, sanctions suite à une infraction... Que faut-il savoir avant de vouloir circuler à vélo ?

La Sécurité routière rappelle notamment les obligations en matière d'équipements :

- deux freins (avant et arrière) ;
- un feu avant (jaune ou blanc) et un feu arrière (rouge) ;
- un avertisseur sonore ;
- des dispositifs rétro-réfléchissants sur les côtés et les pédales ;
- le port d'un gilet rétro-réfléchissant pour le cycliste et son passager en cas de circulation hors agglomération, de circulation de nuit ou de circulation lorsque la visibilité est insuffisante.

Sources : <https://www.service-public.fr/>



>>> Pour en savoir plus

Site du Service-public.fr :

Doit-on s'assurer lorsqu'on circule à vélo ?

Faut-il immatriculer un vélo électrique ?

Quelles sanctions en cas d'infraction routière avec un vélo ?

Les nouvelles exigences de sécurité en place pour les vélos et les vélos électriques depuis le 1^{er} avril 2016 ;

Le marquage des vélos contre les vols

L'indemnité kilométrique vélo

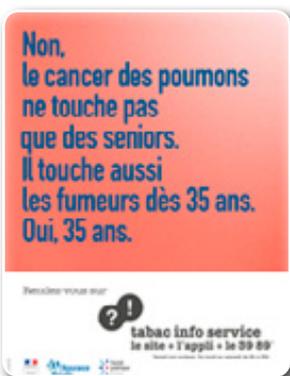
Circuler à vélo, roulez en toute sécurité

Santé

Halte aux idées reçues : fumer n'est jamais sans risque !

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac du 31 mai 2016, le ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France (anciennement Inpes) lancent une nouvelle campagne de sensibilisation nationale du 23 mai au 30 juin 2016. Son objectif est de rappeler que fumer n'est jamais sans risque et de promouvoir de nouveau dans les médias le dispositif interactif d'aide à l'arrêt *Tabac Info Service*.

Lutter contre les idées reçues ! Alors que toute consommation de tabac entraîne des risques réels, certains facteurs particuliers comme la pratique d'un sport, la jeunesse ou encore une faible consommation de tabac, auraient tendance à laisser penser le contraire. Or, ces contre-vérités ne font qu'entretenir les dangers encourus par les fumeurs et nuisent à leur santé ainsi qu'à leur bien-être. 70 % des personnes interrogées lors du Baromètre Cancer 2010 considèrent encore que « faire du sport permet de se nettoyer les poumons », et 35% des fumeurs estiment que la consommation de tabac ne peut provoquer un cancer que si l'on fume beaucoup et pendant longtemps. En réalité, des cancers liés au tabagisme apparaissent dès l'âge de 35 ans et pas nécessairement chez les plus gros fumeurs.



Le dispositif **Tabac Info Service** offre un vrai soutien aux fumeurs qui souhaitent mettre un terme à leur consommation de tabac et leur propose trois outils interactifs pour les aider à arrêter :

Et si vous arrêtiez de fumer en appelant Tabac info service au 39 89 ? En faisant ce numéro, on peut échanger chaque semaine avec des tabacologues pour faire le point sur sa situation. Des pros à votre écoute qui vous donnent des conseils en fonction de votre personnalité et de vos progrès, et surtout qui ne vous jugent pas...

Et si vous arrêtiez de fumer avec www.tabac-info-service.fr ? Il n'est pas évident d'arrêter de fumer, surtout après des tentatives infructueuses, alors si on peut se faire aider c'est mieux. Vous pouvez bénéficier des conseils et du soutien d'un coach et poser des questions à des tabacologues, savoir quel genre de fumeur vous êtes et quelle est la meilleure façon d'arrêter.

Et si vous arrêtiez de fumer avec l'appli Tabac info service ? téléchargeable sur portable ou sur tablette, elle propose des outils pour arrêter de fumer et surtout pour ne pas craquer. Par exemple, vous pouvez mesurer vos progrès en temps réel, voir combien vous avez économisé, et vous rendre compte des bénéfices sur votre santé.

>> Pour en savoir plus sur le site : <http://inpes.santepubliquefrance.fr>

Un nouveau portail internet pour bien vieillir

Découvrez le site internet Pourbienvieillir.fr, site d'informations et de conseils que les caisses de retraite et Santé publique France ont conçu pour vous aider à profiter pleinement de votre âge et de votre retraite. Il s'adresse aux seniors et personnes âgées ainsi qu'aux professionnels du médico-social.

L'ensemble des contenus proposés s'inscrit dans une approche globale et positive de la santé. Dans l'espace destiné au grand public sont réunis tous les conseils pour un vieillissement en santé : témoignages de seniors et personnes âgées, mots d'experts, quiz, **carte interactive** pour participer à des ateliers de prévention proposés par les caisses de retraite. Bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres sont les thématiques abordées pour avancer en âge sereinement, sans oublier le Bien vieillir chez soi et avec sa caisse de retraite.

Une **médiathèque** met également à disposition des internautes toutes les brochures et les vidéos réalisées par Santé publique France, l'Assurance retraite, la MSA et le RSI.

Par ailleurs, pour guider les internautes à trouver des contenus adaptés à leur situation, un « module d'inspiration » leur propose des contenus en fonction des réponses qu'ils apportent à quatre questions relatives à leur forme physique, leurs relations sociales, leurs activités et leur logement.



>> Pour en savoir plus : Pourbienvieillir.fr

Agenda



> Des projets immobiliers, des questions sur le logement ?

La sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel / DRCPN organise un Forum sur le logement sur trois sites d'administration centrale :

Vendredi 17 juin 2016 de 9 h 00 à 15 h 00, Immeuble Lumière - Hall d'accueil du ministère.

Mardi 23 juin 2016 de 9 h 00 à 15 h 00, Immeuble Garance.

Jeudi 28 juin 2016 de 11 h 00 à 15 h 00, Immeuble Beauvau - Espace Georges Sand.



> Semaine de la qualité de vie au travail du 13 au 17 juin 2016

Organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et son réseau d'associations régionales (Aract) pour l'amélioration des conditions de travail, la **Semaine pour la qualité de vie au travail** se déroulera cette année du 13 au 17 juin 2016. Objectif de cette 13^e édition : sensibiliser les acteurs du monde du travail autour du thème « Mieux travailler à l'ère du numérique ». Elle sera l'occasion d'explorer les risques et les opportunités que présente le numérique en termes de conditions de travail. La Semaine pour la qualité de vie au travail se déroule sur tout le territoire national à travers des événements organisés par l'ANACT et les Aract situées dans chaque région de France.

Retrouvez les informations sur la Semaine pour la qualité de vie au travail dès à présent sur le site : www.qualitedevieautravail.com

> En savoir plus sur le thème de l'édition 2016

Loisirs

Du côté de la FJM...

OFFRES ÉTÉ 2016 dans les Pyrénées

> Les bons plans de l'été soufflent sur les Pyrénées, n'hésitez pas à en profiter !

Au cœur de la vallée d'Aure, la résidence « Le Néouvielle » est située à Saint-Lary, authentique village pyrénéen à l'atmosphère chaleureuse, station thermale et climatique recherchée, proche de l'Espagne.

Territoire d'exception, des sites naturels grandioses sont à découvrir aux alentours de la résidence : le massif granitique de la réserve naturelle du Néouvielle et sa myriade de lacs, les paysages emblématiques du Parc national des Pyrénées ou du massif frontalier du Mont-Perdu, inscrit au patrimoine de l'UNESCO...

Grâce aux partenaires de la résidence, vous pourrez pratiquer le canyoning, le rafting, partir en randonnées encadrées...

Réservez 2 semaines consécutives et bénéficiez de la 2^e semaine à - 50 % !

Et avec une réservation à J-60, profitez du tarif vert !

Renseignements et réservation au **05 62 39 43 88** ou fjmleneouvielle@orange.fr

Site Internet : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/vacances/reve-de-cimes/le-neouvielle>



« Aux Ecureuils » à Font-Romeu !

> Découvrez les Pyrénées selon vos envies entre sports, découverte ou bien être !

Située dans le parc naturel régional des Pyrénées Catalanes, la résidence se situe à 1800 m d'altitude, dans une région particulièrement ensoleillée.

Toutes les chambres offrent une vue magnifique sur le plateau de la Cerdagne.

La résidence peut vous proposer, grâce à ses partenaires, de nombreuses activités telles que le quad, l'accrobranche, l'hydrospeed, le canyoning, le rafting, l'escalade, le VTT, la pêche à la mouche...

Vous pourrez également découvrir l'Andorre et l'Espagne qui sont proches de la résidence.

Tarif unique pour cet été de 44 €/personne/nuit, en pension complète (hors boissons et minimum 4 nuits) !

Offre valable du 2 juillet au 18 septembre 2016 avec le code PROMO : PM2016

Non cumulable avec les autres promotions.

Renseignements et réservation au **04 68 30 16 01** ou fjm.ecureuils@orange.fr

Site Internet : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/vacances/reve-de-cimes/les-ecureuils>



FJM Séjours Jeunes été 2016

> De nombreuses places encore disponibles !

Le service loisirs a décidé de chambouler **la programmation des séjours pour 2016** :

des destinations encore plus lointaines pour les grands ados (Laponie, Finlande, Norvège), de nouvelles thématiques (skate, rugby, go pro, Lady's Camp, ...) et destinations en France, 3 séjours en Corse cette année, un choix de séjours linguistiques plus vaste avec des thématiques artistiques ou sportives, des séjours de 1 à 3 semaines... un large choix qui saura, nous l'espérons, retenir votre attention et attisera l'envie de vos enfants pour partir en colo cet été !

Le service Loisirs FJM : 01 80 15 47 49/50/51

Les inscriptions sont possibles jusque 1 mois avant le départ sous réserve de places disponibles.

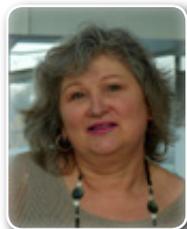
Site Internet : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/jeunes>



Retrouvez toutes les offres partenaires de la FJM sur le site : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/>

SDASAP/DRH

>> Départ



> Nicole Bonnet,

a quitté son poste d'adjointe administrative à la section pilotage budgétaire et évaluation de la dépense/BAFED/SDASAP/DRH, pour rejoindre la CRS 7 à Deuil-la-Barre (95).

En préfecture

>> Départ



> Catherine Cabaup,

Cheffe du Service départemental de l'action sociale de Seine-Maritime (76) fait valoir ses droits à la retraite à compter d'août 2016.